

# POLICIERS ADJOINTS LES GRANDS OUBLIÉS

Ces dernières années, UNITÉ SGP POLICE n'a eu de cesse de solliciter la mise en place d'une voie d'accès spécifique :

👁️ **Un recrutement basé sur la reconnaissance de l'acquis et de l'expérience professionnelle pour les Policiers Adjointes souhaitant devenir GPX.**

Force est de constater que toutes les catégories de personnels du Ministère de l'Intérieur **ne sont pas « logées » à la même enseigne.**

**Des recrutements via un examen professionnel existent !**

UNITÉ SGP POLICE rappelle que le recrutement sur titres ou sur titres et travaux **est prévu dans la fonction publique d'état** conformément à l'article 19 de la loi n°8416 du 11 janvier 1984.

Pour UNITÉ SGP POLICE, les Policiers Adjointes doivent **bénéficier d'un véritable ascenseur social** au travers d'un examen professionnel.

**Reconnaissance et Considération,  
voilà ce pourquoi nous continuerons de vous défendre !**

